

Primes mensuelles au 1^{er} janvier 2026 (toutes taxes comprises)

AGE À LA SOUSCRIPTION	HOSPIMUT	OPTIO 200	MALADIES GRAVES	COMPLÉMENT HOSPI ¹
De 0 à 17 ans	Gratuit ²	12,99€	Gratuit ³	Gratuit
De 18 à 24 ans	3,68€	13,66€	0,42€	1,10€
De 25 à 29 ans	6,57€	27,38€	1,30€	1,66€
De 30 à 39 ans	6,93€	30,10€	1,48€	1,88€
De 40 à 49 ans	7,27€	34,18€	1,65€	2,00€
De 50 à 59 ans	11,12€	41,07€	2,92€	2,33€
De 60 à 64 ans	16,06€	60,04€	3,27€	2,84€
De 65 à 69 ans	19,76€	103,41€	6,33€	3,02€
70 ans et +	19,76€	- ⁴	6,33€	3,02€

¹Le Complément Hospi est toujours en complément d'une des assurances hospitalisations (Hospimut ou Optio).

²Gratuité Hospimut jusqu'à 18 ans à condition que le titulaire souscrive à l'assurance. Sinon, le montant s'élève à 1,88€ pour les 0 à 17 ans.

³Gratuité Maladies graves jusqu'à 18 ans si l'assuré est couvert simultanément en assurance hospitalisation et en Complément Hospi. Sinon, le montant s'élève à 0,42€.

⁴Souscription impossible.

Plus d'infos ?
sur www.mslux.be ou dans votre agence
 Contactez Solidaris Assurances au 061 23 11 29